

# **Charte de l'AMR**    Valeurs fondamentales

## **Mission et Prestations :**

L'AMR, fidèle à ses principes constitutifs, s'est organisée associativement pour encourager, aider, et favoriser à Genève et dans sa région, le développement et la pratique du Jazz et des Musiques improvisées, majoritairement issues des musiques afro-américaines. Elle s'est développée sur les trois dimensions de son domaine d'activités : la formation, le soutien au travail et la diffusion.

Le Centre Musical (Sud des Alpes) est le lieu privilégié de ce soutien aux musiciens locaux et régionaux, lieu de travail, de diffusion et de formation

- la formation se réalise à travers les Ateliers de l'AMR
- le soutien au travail des musiciens est accompli par la mise à disposition de salles de répétition équipées du matériel musical indispensable, par l'existence d'un centre de documentation, par l'accès à la programmation aux concerts, par l'ouverture aux jams-sessions hebdomadaires et aux diverses activités concertistes.
- la diffusion est pratiquée par l'organisation de concerts intra et extra muros, de festivals bi-annuels et à travers un journal mensuel (Viva La Musica) et un site internet officiel (<http://www.amr-geneve.ch>).

## **Vision de l'être humain :**

En tant qu'association à but non lucratif, l'AMR fonctionne selon ses statuts, de manière démocratique et participative. Dans son organisation aussi bien que dans son fonctionnement, l'AMR met en avant l'importance du groupe et des relations interpersonnelles, l'horizontalité plutôt que la verticalité, la collaboration en lieu et place de la hiérarchie, soit l'autorité non figée et basée sur l'expérience. Elle pratique une vision humaniste qui considère l'être dans sa globalité.

## **Culture d'entreprise :**

Historiquement, l'AMR n'aurait pu ni exister ni survivre sans avoir recours au bénévolat.

Aujourd'hui elle sollicite un engagement encore basé largement sur le don de soi, que ce soit pour la transmission des savoirs faire et des compétences ou pour l'organisation et la gestion de ses activités.

## **Orientation vers les besoins :**

L'AMR est issue du terrain même de la musique, et gérée majoritairement par des musiciens pour des musiciens, elle est donc au mieux à même de répondre aux nécessités qu'impliquent les diverses facettes de la vie d'un musicien, apprenant ou accompli.

# **Périmètre de certification**

## **La Formation par les Ateliers de l'AMR :**

### **Une conception de la formation**

De par l'expérience des initiateurs, la formation –via les Ateliers de l'AMR- est organisée pour que l'apprenant suive un parcours individuel selon son projet personnel. Le cursus complet qui comprend 4 paliers est accompli à des rythmes différents, et selon les participants. La formation est basée sur la définition d'objectifs théoriques et pratiques, intégrés dans des répertoires et classés en niveaux qui font à chaque fois

l'objet d'une évaluation.

### **Les fondements pédagogiques**

Le jazz est avant tout une musique d'orchestre et de concerts. Les clefs de sa transmission sont : la dynamique de groupe, l'interactivité, l'évaluation continue en situation de jeu, la démonstration par l'exemple, les objectifs centrés sur une situation concrète (concert) et la mise en commun des ressources individuelles. Les enjeux prioritaires de cette pédagogie passent ainsi par la mise à profit des différences de niveaux, et la mise en relation théorie/pratique,cérébral/sensoriel ; la participation active des apprenants est privilégiée, et les formateurs, soumis à l'épreuve de situations sans cesse en mouvement, mis en demeure de prises d'initiatives et de responsabilités permanentes.

### **Orientation vers les besoins**

La mise en commun des besoins exprimés par les apprenants est répertoriée par les formateurs en cours de saison. Les objectifs annuels sont modulés selon ces constats. Une adaptation affinée est mise en place en cours de cursus, et selon l'évolution des besoins.

### **Exigences, objectifs, perspectives d'avenir**

Chaque niveau de formation est défini par des objectifs (savoirs et savoir-faire) qui sont évalués en fin d'année scolaire (grille d'évaluation). L'objectif final de la formation consiste en la maîtrise théorique et pratique des outils nécessaires à une participation active et indépendante dans le milieu musical, c'est-à-dire essentiellement monter un groupe, constituer le répertoire et assumer les concerts. Ces outils sont donc définis par les exigences de reconnaissance propres au milieu musical même.

### **Conception et objectifs en matière de qualité**

Les formateurs et le personnel administratif tendent à améliorer la qualité de leurs prestations par des évaluations collectives régulières (Copro, réunions de bureau, Mammouth, séance de comité élargies) ; la formation continue est assurée par la participation active des formateurs en tournus, lors des stages réguliers organisés par l'association.

Par l'enseignement et la transmission en orchestres constitués  
Les Ateliers de l'AMR

Privilégie l'horizontal sur le vertical  
Privilégie la connaissance sur le savoir  
Privilégie le savoir faire sur le savoir  
Privilégie la pratique musicale sur la pratique instrumentale,  
Privilégie l'excellence musicale sur l'excellence instrumentale  
Privilégie le résultat collectif sur le résultat individuel  
Privilégie le mélange des classes d'âges et de vocation (pro-non pro)  
Privilégie le rapport à une tradition en constante évolution  
Privilégie les répertoires modernes voire contemporains